



Processus du Plan de soins intégré

Guide de référence rapide

Identification

Le fournisseur de services référant doit considérer les points suivants :

- Le client est-il âgé de 6 à 18 ans?
- Le client a-t-il actuellement accès à au moins deux services offerts par divers secteurs ou a-t-il reçu dans le passé des services de multiples fournisseurs de services?
- Le client obtient-il de piètres résultats des services actuels et les raisons expliquant une telle absence de progrès ou d'amélioration sont-elles inconnues ou préoccupantes?
- Le client présente-t-il des comportements qui, s'ils ne sont pas pris en compte, constituent un risque important pour lui, sa famille ou la collectivité?

Si vous pouvez répondre *oui* à toutes ces questions :

- Le client présente un risque important pour lui ou pour les autres et affiche des comportements tels que mutilation volontaire, pensées suicidaires et agression physique grave contre autrui.
- Le client a de multiples besoins complexes, à la fois graves et amples, qui se croisent et qui constituent des défis de taille qui empêchent le client de
- participer de façon significative à la société.
- Les besoins du client exigent-ils de faire appel à la collaboration.

Remplir provisoirement le questionnaire d'évaluation BFEA-PSI pour définir les forces, le degré de risque et la complexité des besoins.

Communiquer avec le **Responsable de la mise en œuvre au sein de son organisme** pour discuter d'un client potentiel pour le processus PSI.

Discuter du processus PSI avec le client et/ou sa famille.

Poser les questions d'identification aux membres des Premières Nations, aux Inuits, aux Métis et aux francophones.

Si le client et/ou sa famille sont intéressés par le processus PSI, confirmer que les formules de consentement ont été signées, obtenir tout consentement manquant et discuter des **membres potentiels de l'équipe de soins intégrés**. Si le client s'identifie comme un Autochtone ou un francophone, l'orienter comme il se doit.

Communiquer avec les membres potentiels de l'équipe de soins intégrés **par l'entremise des RMOOs** pour déterminer si le client profiterait du processus PSI, obtenir de l'information pour le questionnaire d'évaluation BFEA-PSI et identifier les **Responsables du Plan de soins intégré** potentiels.

Remplir le questionnaire d'évaluation BFEA-PSI et le passer en revue avec le client et/ou sa famille pour qu'ils fournissent de la rétroaction.

Examiner l'information avec le **RMOO** pour déterminer s'il faut ou non présenter l'application à l'Accès coordonné.

Quelles questions d'identification des Autochtones faut-il poser?

Veillez indiquer le groupe culturel qui représente le mieux votre identité, en tout ou en partie :

Autochtones : (veuillez indiquer toutes les origines qui s'appliquent)

Premières Nations — Communauté :

- Cri
- Algonquin
- Mohawk
- Mi'kmaq/Micmac
- Ojibwé
- Autre (veuillez spécifier) :

Métis — Communauté :

Inuits — Région/Communauté :

Autre (veuillez spécifier) :

Quelles questions d'identification des francophones faut-il poser?

1. Quelle est votre langue maternelle?
2. Si votre langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, dans quelle langue officielle du Canada êtes-vous le plus à l'aise?

1. What is your mother tongue?
2. If your mother tongue is neither French nor English, in which of Canada's official languages are you more comfortable?

Identification de Responsables du PSI :

Membre de l'équipe de soins intégrés qui :

- a une relation constructive avec le client, sa famille ou ses aidants et a facilement accès à ceux-ci
- a gagné la confiance du client, de sa famille ou de ses aidants
- peut faciliter la collaboration au sein du groupe et guider la gestion des conflits en priorité.

Si le client est identifié comme un membre des Premières Nations, un Inuit ou un Métis, le responsable doit être déterminé selon l'ordre suivant : organisme autochtone, programme autochtone, personnel autochtone, à moins que le client spécifie qu'il ne veut pas qu'il en soit ainsi.

Si le client est identifié comme un francophone, le responsable doit être déterminé selon l'ordre suivant : organisme francophone, programme francophone, personnel francophone à moins que le client spécifie qu'il ne veut pas qu'il en soit ainsi.

COMPLÉTEZ LA LISTE DE VÉRIFICATION

Sélection et approbation des critères

- Remplir et soumettre le questionnaire d'évaluation BFEA-PSI et la formule d'application à l'Accès coordonné.
- Appuyer et encourager le client et/ou sa famille à assister et à participer activement à la présentation à l'Accès coordonné.
- La présentation est faite par le Fournisseur de service référant et le client et/ou sa famille (la décision est prise en l'espace de **cinq jours ouvrables**).
- Informer le client et/ou sa famille de la recommandation dans les **deux jours ouvrables** suivant la décision.
• Discuter des Responsables PSI potentiels avec le jeune et/ou sa famille, et le jeune et/ou sa famille prennent une décision.
- Communiquer avec le Responsable PSI dans les **deux jours ouvrables** suivant la décision du jeune et informer l'Accès coordonné du Responsable PSI.

COMPLÉTEZ LA LISTE DE VÉRIFICATION

Réunion d'orientation

Le Responsable PSI communiquera avec le client et sa famille et/ou ses aidants dans les **deux jours ouvrables** suivant sa désignation en tant que responsable pour que se tienne la réunion d'orientation dans les **cinq jours ouvrables qui suivent** aux fins ci-dessous :

- faire signer le formulaire de consentement du processus PSI par le client ;
- avoir des discussions initiales avec le client au sujet de ses forces et besoins et ceux de sa famille ou de ses aidants ;
- aider le client à élaborer et à documenter des énoncés de la vision initiale ;
- traiter des dates possibles pour la première réunion de planification initiale sur le PSI ;
- discuter de l'objectif des réunions de planification initiale sur le PSI et de la possibilité d'assister à la première partie de la première réunion. Le client et/ou sa famille ou ses aidants décident s'ils seront présents ou non.

LA LISTE DE VÉRIFICATION
COMPLÉTEZ

Réunions de planification initiale sur le PSI

Dans les **deux jours ouvrables suivants** la réunion d'orientation, le **Responsable PSI** organise la réunion de planification initiale du Plan de soins intégré avec le client et/ou sa famille et l'équipe de soins intégrés qui se tiendra dans les **deux semaines** qui suivent.

Demander des Sommaires des services à chaque membre de l'équipe de soins intégrés et les distribuer à l'équipe, y compris au client et/ou à sa famille.

Animer la réunion dans les buts suivants :

- Procéder aux présentations, clarifier les rôles de l'organisme avec le client et la famille ou ses aidants et en parler puis examiner les rôles de l'équipe
- Examiner les recommandations de l'Accès coordonné
- Élaborer un plan de soins intégré détaillé
- Concevoir une stratégie de gestion de crise
- Établir la fréquence des réunions (au moins **une fois par mois pendant les six premiers mois**), assurer des communications régulières et le suivi des progrès.

COMPLÉTEZ LA LISTE DE VÉRIFICATION

Réunions courantes sur le PSI

Le responsable PSI anime la réunion pour examiner ce qui suit et prendre les mesures nécessaires en tant qu'équipe :

- Les besoins du client ont-ils été satisfaits et ses forces ont-elles été prises en compte dans la mise en œuvre du Plan de soins intégré?
 - Les besoins, buts ou vision du client ont-ils changé?
 - Des changements devraient-ils être apportés au Plan de soins intégré?
 - Y a-t-il lieu de songer à modifier ou à élargir l'équipe de soins intégrés?
 - Y a-t-il lieu de trouver un nouveau responsable du Plan de soins intégré?
 - Le Plan de soins intégré est-il toujours nécessaire?
- Assister aux réunions de suivi des progrès de l'Accès coordonné. Si le processus PSI n'est plus requis, élaborer un plan de transition.